

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EQUIPEMENT
DES COMMUNES DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 20 JANVIER 2022

CS2022_046

L'an deux mille vingt-deux, le 20 janvier à 18 heures 30, les délégués du Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental d'Equipement des Communes des Landes, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Henri Emmanuelli de Mugron, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis PEDEUBOY, Président du SYDEC.

Nombre de membres en exercice : 206

Présents ou représentés : 108

Suffrages exprimés :

Abs : 0 Pour : 108 Contre : 0

Service Public de l'Assainissement Non Collectif**Redevances et bordereau des prix du service public de l'assainissement non collectif applicable à compter de janvier 2022**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts du SYDEC ;

VU le rapport de Monsieur le Président ;

CONSIDERANT CE QUI SUIT :

Les redevances et les prix du bordereau proposés pour l'année 2022 sont identiques à ceux de 2021.

Ainsi les redevances 2022 pour les installations jusqu'à 20 équivalents habitants seront les suivantes :

Contrôles	Redevances 2011 (€ HT / TTC)	Redevances 2022 (€ HT / TTC)
Contrôle conception réalisation	300 / 330	300 / 330
Contrôle Vente immobilière	200 / 220	200 / 220
Contrôle bon fonctionnement (10 ans)	70 / 77	70 / 77

Ainsi, après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical ont décidé, à l'unanimité, d'adopter les redevances présentées ci-dessus et du bordereau des prix du service public de l'assainissement non collectif applicable à compter de janvier 2022, tel que présenté ci-après en annexe de la présente délibération.

Fait et délibéré les 1011 mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

LE PRÉSIDENT DU SYDEC

JEAN-LOUIS PEDEUBOY

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de son affichage et de sa notification au représentant de l'Etat dans le Département, étant précisé que ce recours peut s'opérer par le biais d'un envoi courrier, d'un dépôt sur place ou du Télérecours - www.telerecours.fr.

ANNEXE

Service Public de l'assainissement non collectif

Redevances et bordereau des prix

Janvier 2022



PREAMBULE

Toutes sujétions ou nature de travaux qui ne seraient pas indiquées dans le bordereau des prix feront l'objet d'un devis préalable

Numéro	Libellés	Prix unitaire en € HT
	ZONAGES et ETUDES	
ANC 001	Zonage du territoire communal ou Révision du zonage dans le cadre de modification de documents d'urbanisme (PLU ou Carte communale)	Sur devis préalable
ANC 002	Etude pédologique pour l'extension de la carte d'aptitude des sols comprenant des sondages à la tarière et des tests de perméabilité.	Sur devis préalable
ANC 003	Assistance administrative et technique pour la mise à l'enquête publique du zonage	1 800,00
ANC 004	Conduite d'études des prestations de zonage (prix ANC 001) et d'étude pédologique (prix ANC 002) réalisée pour les collectivités adhérentes	6.5 % du montant TTC des dépenses
	CONTROLES DES INSTALLATIONS	
ANC 101	Contrôle de conception et de réalisation pour les installations particulières d'une capacité inférieure à 20 E.H.	300,00
ANC 102	Contrôle de conception et de réalisation pour les installations de capacité comprise entre 21 E.H. et 100 E.H.	600,00
ANC 103	Contrôle de conception et de réalisation pour les installations de capacité comprise entre 101 E.H. et 199 E.H.	1 200,00
ANC 104	Contrôle de conception seul	50 % du prix du contrôle de conception réalisation
ANC 105	Contrôle de réalisation seul	50 % du prix du contrôle de conception réalisation
ANC 106	Contrôle périodique de bon fonctionnement pour les installations jusqu'à 20 Equivalents Habitants (tarif applicable dans le cadre des contrôles systématiques par commune)	70,00
ANC 107	Contrôle périodique de bon fonctionnement pour les installations de capacité comprise entre 21 et 199 Equivalents Habitants (tarif applicable dans le cadre des contrôles systématiques par commune)	150,00
ANC 108	Diagnostic du système à la demande d'un particulier ou d'une collectivité adhérente comprenant un état des lieux et une vérification de bon fonctionnement pour les installations jusqu'à 20 EH (Contrôle réalisé dans le cadre des ventes immobilières ou en dehors des contrôles périodiques systématiques de bon fonctionnement)	200,00
ANC 109	Diagnostic du système à la demande d'un particulier ou d'une collectivité adhérente comprenant un état des lieux et une vérification de bon fonctionnement pour les installations de capacité comprise entre 21 et 199 EH (Contrôle réalisé dans le cadre des ventes immobilières ou en dehors des contrôles périodiques systématiques de bon fonctionnement))	300,00
	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS	
ANC 201	Capacité de la fosse inférieure à 2 500 litres avec bac dégraisseur sans bac dégraisseur	280,00 260,00
ANC 202	Capacité de la fosse comprise entre 2 500 et 3 500 litres avec bac dégraisseur sans bac dégraisseur	320,00 300,00
ANC 203	Capacité de la fosse comprise entre 3 500 et 4 500 litres avec bac dégraisseur sans bac dégraisseur	360,00 340,00
ANC 204	Capacité de la fosse supérieure à 4 500 litres	Sur devis préalable
ANC 205	Capacité du bac dégraisseur inférieur à 500 litres	165,00
ANC 206	Capacité du bac dégraisseur compris entre 500 et 1 000 litres	180,00
ANC 207	Capacité du bac dégraisseur supérieur à 1 000 litres	Sur devis préalable
ANC 208	Plus values pour intervention d'urgence sous 24 heures pour débouchage et pompage de la tranchée filtrante	30% Sur facture
ANC 209	Plus values pour installation avec plusieurs fosses (pour N fosses) pour débouchage et pompage de la tranchée filtrante	N*0,7*prix unitaire
ANC 210	Plus values pour installation avec plusieurs bacs dégraisseurs (pour N bacs) pour débouchage et pompage de la tranchée filtrante	N*0,4*prix unitaire
ANC 211	Moins values pour interventions groupées d'au moins 6 installations pour fosses et bacs à graisses	20%



		Sur devis préalable
ANC 212	Remplacements d'équipements électromécaniques	
ANC 213	Nettoyage et vidange poste de relèvement individuel	
ANC 214	Capacité de la fosse inférieure à 2 500 litres avec bac dégraisseur sans bac dégraisseur	280,00 260,00
CONTRATS PLURIANNUELS D'ENTRETIEN		
ANC 301	Capacité de la fosse inférieure à 2 500 litres avec bac dégraisseur sans bac dégraisseur	170,00 65,00
ANC 302	Capacité de la fosse comprise entre 2 500 et 3 500 litres avec bac dégraisseur sans bac dégraisseur	180,00 75,00
ANC 303	Capacité de la fosse comprise entre 3 500 et 4 500 litres avec bac dégraisseur sans bac dégraisseur	190,00 85,00
ANC 304	Bac dégraisseur capacité 1 000 litres	120,00
ANC 305	Capacité de la fosse supérieure à 4 500 litres	Sur devis préalable
ANC 306	Plus values pour installation avec plusieurs fosses (pour N fosses)	N*0,7*prix unitaire
ANC 307	Plus values pour installation avec plusieurs bacs dégraisseurs (pour N bacs)	N*0,4*prix unitaires

ID : 040-254001399-20220120-CS2022_046-DE

Le 20 janvier 2022

Le Président du SYDEC

Jean Louis PEDEUBOY